

WI
REPUBLIQUE DU BENIN
~~~~~  
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE  
~~~~~

DECRET N° 98-42 DU 6 FEVRIER 1998

Portant approbation du budget prévisionnel
de l'Office National de Stabilisation et de
soutien des prix des produits agricoles
(ONS) pour l'exercice 1997-1998.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

VU la Loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République
du Bénin ;

VU la Loi n° 88-005 du 26 avril 1988 portant création, organisation et
fonctionnement des Entreprises Publiques et semi-publiques ;

VU la proclamation par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de
l'élection présidentielle du 18 mars 1996 ;

VU le Décret n° 96-128 du 09 avril 1996 portant composition du Gouvernement ;

VU le Décret n° 97-166 du 07 avril 1997 portant attributions, organisation et
fonctionnement du Ministère du Plan, de la Restructuration Economique
et de la Promotion de l'Emploi ;

VU le Décret n° 97-279 du 11 juin 1997 portant attributions organisation et
fonctionnement du Ministère du Développement Rural ;

VU le Décret n° 96-75 du 02 avril 1996 portant attributions, organisation et
fonctionnement de l'Office National de Stabilisation et de Soutien des prix
des produits agricoles (ONS) ;

SUR rapport conjoint du Ministre du Développement Rural et du Ministre du
Plan, de la Restructuration Economique et de la Promotion de l'Emploi ;

Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 24 décembre 1997,

DECRETE

Article 1er : Est approuvé le budget prévisionnel de l'exercice 1997-1998 de l'Office National de stabilisation et de soutien des prix des produits agricoles (ONS) tel qu'il figure en annexe à ce décret.

Article 2 : Le présent Décret sera publié au journal officiel.

Fait à cotonou, le 6 FEVRIER 1998

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Mathieu KEREKOU

Le Premier Ministre chargé de la Coordination
de l'Action Gouvernementale et des Relations avec
les Institutions, Porte-Parole de Gouvernement,



Adrien HOUNGBEDJI

Le Ministre des Finances,



Moïse MENSAH

Le Ministre du Développement
Rural,



Jérôme SACCA-KINA

Le Ministre du Plan, de la Restructuration
Economique et de la Promotion de l'Emploi



Albert TEVOEDJRE

Ampliations : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 PM 4 MDR 4 MPREPE 4
MF 4 Autres Ministères 14 SGG 4 DGBM-DCF-DGTCP-DGID-DGDDI 5 BN-
DAN-DLC 3 GCONB-DCCT-INSAE 3 BCP-CSM-IGAA 3 UNB-ENA-FASJEP
3 JO 1.-